

## Compte rendu du conseil d'administration Mardi 25 JUIN 2024

Ouverture du conseil d'administration par Monsieur Norbec à 18h10 (le quorum est atteint).

### **1/ Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration:**

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est voté à l'unanimité.

### **2/ Retour de l'évaluation du Collège Gassicourt:**

Compte rendu du rapport d'évaluation de l'établissement en visio avec les membres de l'évaluation.

Rappel des principes de l'évaluation : les objectifs , 2 journées sur site , identification des spécificités de l'établissement (points forts, points faibles ..) , rencontre avec le personnel, l'équipe de direction, les enseignants, une Aesh , l'équipe de pilotage du réseau Rep plus, parent d'élève, infirmière scolaire, équipe vie scolaire, la psychologue etc. ;

Le rapport rendu s'inscrit dans le prolongement de l'autoévaluation du collège qui a été dense (sur 6 mois). Le collège est remercié pour cela.

Bilan global et perspectives :

#### **de nombreux points forts ont été soulevés dont:**

- La liaison école-collège très riche.
- Des choix pédagogiques motivants pour les élèves.
- Un sentiment de bien-être chez les élèves, une équipe pédagogique investie et une bonne cohésion (communauté scolaire).
- Nombreuses actions en direction des élèves en difficultés.
- Cordées de la réussite, école ouverte qui fonctionne très bien.
- Nombreuses alternatives pédagogiques proposées dont les tablettes, Parcours Elea.
- Parcours Avenir bien investi.
- Des équipes stables et engagées (vie scolaire, la direction, pôle médico-social, l'administratif etc..)
- Des élèves d'UPE2A et Ulis bien intégrés.
- Le CVC est impliqué.

#### **Points faibles :**

- Difficulté à mettre en place les temps de pondération avec le 1<sup>er</sup> degré.
- Manque de temps dédié pour travailler sur la didactique et la pédagogie.
- Difficulté pour inclure les parents dans les instances.
- Sorties scolaires axées centrées sur Mantes et pas assez vers l'extérieur.
- Exclusions de cours et retards en augmentation (4<sup>em</sup> et 3<sup>em</sup>).
- Une note moyenne aux épreuves ponctuelles du DNB de 8,8 à la session 2023.

#### **Marges de Progrès :**

- Créer un espace dédié aux parents.

- Évaluer les dispositifs et les mettre en synergie
- La cité éducative et la ville apprenante:des potentialités à encore mieux explorer.
- Communication en direction des familles sur les fonctionnements,les enjeux et les choix stratégiques.
- Réflexion inter-collège sur les LV2 rares à engager.
- Des projets environnementaux en vue d'une labellisation E3Dvisant à développer les compétences des élèves.

### **Conclusion de l'évaluation de l'établissement Gassicourt:**

Les membre du comité soulignent avoir ressenti un climat apaisé, les élèves s'y sentent bien. Une réactivité de la direction, des CPE et des personnels de l'établissement.

Il soulignent également que le personnel est très impliqué dans la réussite scolaire des élèves.

### **3/ Caméra vidéo (intérieur du bâtiment) :**

Autorisation de solliciter l'installation de caméras à l'intérieur de l'Etablissement

Validation votée à l'unanimité.

### **4/ Sortie d'inventaire :**

**758** livres du CDI vont être donnés à une structure: la bibliothèque sans frontières . Voté à l'unanimité.

### **5/ Mise au rebut du véhicule utilitaire de marque Renault (Express)**

Le premier véhicule utilitaire de l'établissement (achat effectué sur l'année scolaire 1992/1993)

Voté à l'unanimité.

### **6/ Règlement intérieur :**

Un paragraphe va être rajouté dans le carnet de correspondance dès la rentrée 2024/2025 portant sur l'engagement du collège au programme Phare. Programme sur lequel l'établissement travaille pour lutter contre le harcèlement scolaire. Ajout dans le règlement intérieur : le paragraphe V est proposé au vote du CA.

#### **V. PROGRAMME PHARE**

Le collège de Gassicourt est engagé depuis la rentrée 2022 dans le programme pHARe pour la lutte et la prévention du harcèlement à l'école. Une équipe ressource pluri catégorielle est formée pour gérer et prévenir les situations de harcèlement. Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant ce programme à l'adresse suivante: [www.education.gouv.fr/non-au-harcelement](http://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement)

Voté à l'unanimité.

### **7/Répartition des crédits pédagogiques :**

Sur un total de 3419,33 € :

Voté à l'unanimité.

#### **7/Répartition des crédits pédagogiques :**

Sur un total de 3419,33 € :

- 585,33€ pour les droits de photocopies
- 1167,20 € pour les manuels ;
- 1393,80 € pour l'achat de carnets de correspondance.

Répartition votée à l'unanimité.

#### **8/ Bilan financier du voyage au Royaume -Uni :**

Coût du voyage par élève : 290,45 euros

L'Attribution d'une subvention de 1000,00 euros par le Conseil Départemental porte le tarif à 261,88 € par enfant.

- 6 000,00 € part de la Cité Éducative
- 9 165,80 € part des familles
- 1 160,97 € part de l'établissement.

Bilan voté à l'unanimité.

#### **8/ Convention Tripartite avec GPESO :**

Contrat avec la société Surgard: surveillance vidéo de l'établissement:241,50 e par trimestre.

Convention tripartite GPSEO : Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention de mise à disposition gratuite du centre aquatique Aqualude (bassin, plages et leurs annexes).

Convention: 1 artiste, 1 orchestre:partenariat avec le nouveau collège,l'établissement(la classe orchestre) ,la communauté urbaine payé par la cité éducative.

Ces contrats sont votés à

l'unanimité. 9/ **Questions diverses**

:

Proposition d'un voyage scolaire en Irlande pour l'année 2024/2025 .

Le Conseil d'administration se termine par les remerciements du chef d'établissement aux membres du conseil.

Le Principal  
C. NORBEC



*Bouchard S*  
*Hadane Tazou*  
*Tazou*

